

Ouvrons les yeux !

Dernières propositions de la Direction de SPS au 25/01/2011 :

Pour les non-cadres :

- * 1,3% en AG au 01/05/2011 avec un talon à 38 €.
- * 1,35% en AI au 01/07/2011 et 0,1% au titre de l'ancienneté.

Pour les Cadres :

- * 2,75% en AI au 01/07/2011 avec un mini de 70€ (pour ceux qui en auront une).
- * Garantie d'évolution pluriannuelle sur 2008-2009-2010 avec un mini garanti de 4% par rattrapage. Mais aucune garantie pour les années à venir.

- * Augmentation de l'ASTE à 28€ au 01/02/2011.
- * Intégration de l'ASTE dans le calcul de l'Allocation Annuelle.
- * Augmentation de la prime d'Ancienneté à 15,5% (16 ans), 16% (25 ans) et 16,5% (30ans)
- * Revalorisation des primes liées à la nature du travail de 10% au 01/02/2011.
- * Passage maîtrise ; garantie du décollément pour les passages maîtrise à venir. Pas d'effet rétroactif. (3 à 4 salariés concernés par an !).
- * Frais de déplacements : Remboursement des frais de repas sur la base de 25€ (20€actuellement).

Toutes ces mesures correspondent à 3% en masse. En cas de non signature d'accord, la Direction ramènerait à 2,25% en masse avec des dispositions unilatérales.

Position SUD :

Comme nous vous l'avons expliqué dans notre tract du 18/01/2011, toutes les mesures proposées par la Direction restent « très insuffisantes ».

Il faut que tout le monde ait bien en tête que l'ensemble des salariés ne bénéficieront pas de toutes les mesures proposées (A.I., primes liées à la nature du travail, passage maîtrise, frais de repas,...).

La Direction continue d'octroyer des « primes à part variable » pour les « hauts dirigeants » La comparaison est édifiante :

1 740 000 € (3% de la masse salariale) à partager entre 1100 salariés d'un côté, et de l'autre, 500 000 € (valeur 2007) qui ne cesse d'augmenter au fil des années à partager entre 60 dirigeants.

Certaines « Primes à Part Variable » versées atteignent les 30 000 € Soit, plus de un an de salaire pour certains d'entre nous.

Ce budget échappe à tout accord et est seulement réservé à 10% des salariés ayant les plus hauts revenus.

En 2008, vous avez été nombreux à vous insurger contre de telles pratiques. Aujourd'hui, rares sont les interventions des « représentants » du personnel présents à la table des négociations sur le sujet. Ils préfèrent se féliciter de l'obtention d'un saupoudrage de mesurette qu'ils jugent non négligeables, plutôt que de dénoncer cette véritable injustice.

SUD n'a rien oublié.

**SUD demande l'abrogation
des primes à part variable.**

**A.G pour Tous (Cadres/Non Cadres)
(Femmes/Hommes) de 70 €.**

A.S.T.E. à 45 €.

**Compensation de la perte de salaire
liée au changement de mutuelle
pour les jeunes embauchés.**

**Pour atteindre LEUR OBJECTIF, ils ont besoin de
NOTRE TRAVAIL.**